

## Rungis PPDC

### Compte rendu de l'audience CFDT du 15 avril 2015

#### **❖ Dénonciation du chauffeur en cas d'infraction :** **Ca ne se fera pas dans le 94 !**

Les interventions de la CFDT ont fini par payer. La note de service interne du 26 janvier, imposée au personnel du cedex et de la collecte de Rungis est définitivement caduque. Les agents sont bien responsable de l'infraction et doivent payer l'amende correspondante mais les points ne seront pas retirés. L'amende pour stationnement reste à la charge de l'établissement (sauf abus).

Pour la CFDT, il était hors de question que les collègues puissent risquer de perdre leur permis de conduire par leur activité professionnelle.

#### **❖ Promotion à la concentration**

Les engagements pris avec la CFDT lors du transfert d'Ivry à Rungis sont mis en œuvre. Les 4 collègues venant d'Ivry encore 1.2 vont bien évoluer en 1.3 en juin 2015.

Notre demande de généraliser cet engagement à l'ensemble des collecteurs de Rungis commence à porter ses fruits : 2 agents de Rungis vont passer 1.3 sur le même calendrier.

**La CFDT sollicite la généralisation du 1.3 minimum à l'ensemble des collecteurs et des agents de remises.**

**La CFDT demande aussi la création des positions de collecteurs d'équipe en 2.1 sur les communes d'Ivry et Vitry. Le Directeur n'est pas opposé, dossier à suivre.**

**Nous avons demandé aussi la mise en œuvre des positions de facteurs d'équipe en 2.1 sur le chantier cedex des communes d'Arcueil et Villejuif et d'un FQ en 2.3.**

#### **❖ Prime de transfert pour les agents d'Ivry**

250 euros ont déjà été versés. L'engagement des 500 euros minimum sera respecté. L'accord local de la PIC de Créteil prévoyant 600 euros pour les collecteurs et les agents du cedex, la CFDT demande son application pour les agents d'Ivry mais aussi pour les agents venant d'Arcueil, de Villejuif et de Choisy le roi.

#### **❖ Comblement des Postes à la collecte**

3 recrutements sont enfin prévus dont 1 collègue venant d'Ivry dès le 15 mai.

**Pour soutenir les revendications CFDT,  
Plus nombreux, Plus forts, Syndiquez-vous à la CFDT**